

MAIRIE D'OZAN

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 NOVEMBRE 2021**

Sous la Présidence de Mme PESENTI Marie Jeanne, Maire - Etaient Présents : M. J. PESENTI, C. GIRAUD, F. BOURDON, A. BROYER, M. E. BOYAT, C. BIÉ, R. MONTERRAT, S. CHANFRAY, D. PAQUET, V. SERAFIN

Étaient excusés : R. DEBRUNE ayant donné pouvoir à D. PAQUET, J. M. FORT ayant donné pouvoir à F. BOURDON, C. COLLOVRAZ ayant donné pouvoir à S. CHANFRAY

Était absent : J. BARANI

Secrétaire de séance : Séverine CHANFRAY

↳ **Approbation du compte rendu de la réunion du 15 octobre 2021**

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 15 octobre 2021 à l'unanimité des membres présents et représentés

↳ **Gestion du personnel : Titularisation de l'adjoint technique, régime indemnitaire, tableau des emplois permanents**

Madame le Maire rappelle que l'adjoint technique a été nommé stagiaire le 1^{er} janvier 2021 et qu'il a suivi sa formation d'intégration de 5 jours obligatoires pour sa titularisation qui prendra effet le 1^{er} janvier 2022.

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal fixe le montant du régime indemnitaire des agents.

Sur présentation de Madame le Maire, le conseil municipal crée le tableau des emplois permanents afin de se mettre en conformité avec les obligations en matière de gestion du personnel.

↳ **Attribution de la subvention de la commune au budget assainissement**

Madame le Maire rappelle que lors de l'élaboration du budget, le conseil municipal avait prévu une subvention versée par la commune sur le budget assainissement. Elle présente l'exécution budgétaire du budget assainissement arrêté à ce jour et explique qu'avant le transfert de la compétence à la Communauté de Communes Bresse & Saône, la commune doit faire réaliser un schéma directeur dont le montant est estimé (hors subventions éventuelles) à plus de 67 000 €.

Où l'exposé du Maire, le conseil municipal autorise le versement de la subvention du budget principal vers le budget assainissement.

↳ **Tarifs funéraires**

Madame le Maire explique que la loi de finances 2021 a supprimé les taxes funéraires et que le conseil municipal doit revoir sa délibération fixant le montant des taxes.

Où l'exposé du Maire, le conseil municipal fixe le montant des redevances.

↳ **Cession d'un véhicule du CPINI**

Madame le Maire informe le conseil municipal que le Renault Trafic utilisé par le CPINI a été vendu à un particulier.

↳ **Devis de réparation des cloches de l'église**

Madame le Maire explique que lors de la visite de maintenance des cloches de l'église, le technicien a constaté que le battant d'une des cloches était défectueux. Elle présente le devis proposé par l'entreprise PLAIRE. Le conseil municipal accepte le devis.

↳ **Présentation du PCAET**

Madame Marie-Eve BOYAT présente le Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) et explique qu'il s'agit d'un outil de planification comprenant 4 axes, 11 objectifs et 35 actions. La Communauté de Communes Bresse & Saône coordonne et anime ces actions en appui avec d'autres partenaires.

Madame le Maire ajoute que la commune a été contactée par une société qui installe des éoliennes. Cette société souhaite rencontrer le conseil municipal afin de lui présenter la société et l'éventuelle installation d'un parc éolien sur la commune (3 secteurs ont été repérés comme étant potentiellement adaptés à ces installations).

Le conseil municipal accepte de rencontrer le commercial de cette société.

↳ **Présentation du rapport sur la qualité et le prix du service des ordures ménagères**

Madame le Maire présente le rapport sur la qualité et le prix du service des ordures ménagères de la Communauté de Communes Bresse & Saône pour 2020.

↳ **Présentation du rapport de l'expert d'assurance relatif au dossier de vandalisme du bâtiment garderie/bibliothèque**

Madame le Maire présente le rapport de l'expert d'assurance et le décompte proposé avec une vétusté de 33 % sur les stores et 25 % sur le matériel d'éclairage.

Elle présente les différents devis reçus et informe que le devis de AMSH sera accepté pour le remplacement de 3 stores extérieurs et l'installation d'un store intérieur.

↳ **Comptes rendus divers, Questions diverses**

Madame le Maire :

- ↳ informe qu'elle a reçu ce jour le dossier de localisation des réseaux d'eaux pluviales et précise qu'elle organisera une réunion avec les personnes qui ont suivi le dossier.
- ↳ présente le compte rendu du conseil d'école et présente le rapport des DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) : le règlement intérieur du RPI a été modifié afin d'ajouter que les enfants de moins de 3 ans peuvent prendre le car ; il y a des problèmes de discipline dans le car.
- ↳ donne lecture du courrier de la gendarmerie relatif à la mise en place d'un nouveau dispositif à destination des élus.
- ↳ informe des diverses invitations reçues.
- ↳ demande que chacun réfléchisse à l'organisation de la cérémonie des vœux prévue le samedi 8 janvier à 11h30

Madame Catherine GIRAUD :

- ↳ fait le compte rendu de la réunion avec la gendarmerie relative à l'installation de la vidéoprotection.

Monsieur François BOURDON :

- ↳ fait le compte rendu de la visioconférence organisée par le Syndicat d'Energie et de E-communication de l'Ain relative à l'assistance que le syndicat peut apporter aux communes pour l'installation de la vidéoprotection

Madame Marie-Eve BOYAT :

- ↳ présente les différents dossiers d'urbanisme déposés en octobre et en novembre

Monsieur François BOURDON & Madame Catherine GIRAUD :

- ↳ présente l'ébauche du bulletin municipal 2021

VU par Nous, Maire de la Commune d'OZAN, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 Août 1884.

A OZAN, le 29 novembre 2021

Le Maire,

Marie Jeanne PESENTI